

Important!

- Il est de votre responsabilité de vérifier les normes de fermeture de votre fabricant.
- Il est de votre responsabilité de s'assurer du bon fonctionnement de votre puits d'assèchement. →
- Il est de votre responsabilité de vider le puits d'assèchement avant la fermeture. Le niveau d'eau de celui-ci doit être toujours plus bas d'au moins 3 pieds du rebord ou du niveau d'eau de la piscine.



Très important : il doit y avoir toujours plus d'eau dans la piscine que dans le puits d'assèchement et la nappe souterraine.

- Nous procéderons à la fermeture de façon standard.
- Après la fermeture, suivre les recommandations de votre fabricant pour remonter votre niveau d'eau.
- Remonter le niveau d'eau à la base de l'écumoire si le niveau d'eau dans votre puits d'assèchement est bas. →
- Remonter le niveau d'eau au milieu de l'écumoire si le niveau d'eau est haut dans votre puits d'assèchement. →



Ne pas oublier! Avec les fortes pluies, il faut toujours s'assurer que le niveau de l'eau est plus bas dans votre puits

d'assèchement que dans la piscine.

Je, soussigné : _____ confirme avoir bien pris connaissance de toutes les informations ci-hautes et dégage totalement Piscines Rive-Nord de tout dommage occasionné par l'eau de la nappe souterraine à la piscine, ses accessoires et son paysagement.

Signature : _____ Date : _____ Tél : _____

Adresse : _____